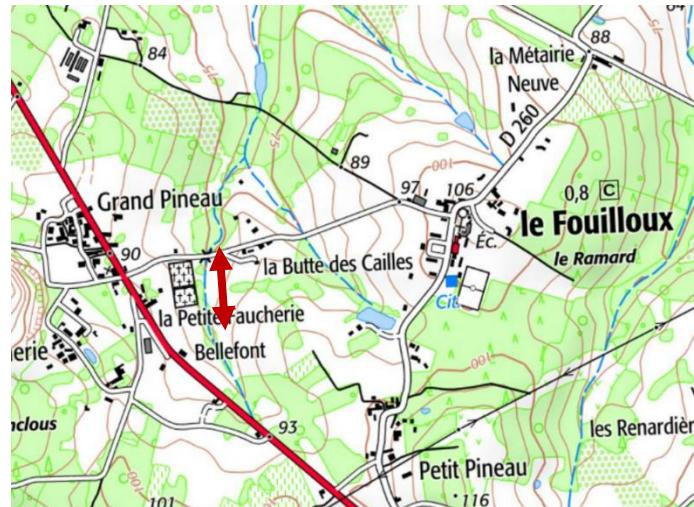


REMEANDRAGE DU PETIT LAVILLON ET RESTAURATION DE ZONE HUMIDE SUR LA COMMUNE DE LE FOUILLOUX (17)

Le Syndicat a accompagné (hors PPG) un projet de renaturation et de restauration d'un cours d'eau et d'une zone humide au lieu-dit la Petite Faucherie, porté par la commune de LE FOUILLOUX en Charente-Maritime. Le Syndicat a été accompagnateur et médiateur dans la conception du projet (lien étroit avec la commune et sa commission Environnement), la rédaction du dossier déclaratif Loi sur L'Eau auprès des services de l'Etat, la mobilisation des partenaires financiers (concours de la Région Nouvelle-Aquitaine, de l'Agence de l'Eau Adour-Garonne, ainsi que du Département de la Charente-Maritime), la sollicitation d'entreprises spécialisées et reconnues dans le domaine de la restauration des milieux aquatiques, les échanges quotidiens avec l'entreprise retenue, le suivi de chantier.

Info : [https://saye-galostre-lary.fr/projet-de-renaturation-et-de-restauration-d'un-cours-d'eau-et-d'une-zone-humide-le-fouilloux-17/](https://saye-galostre-lary.fr/projet-de-renaturation-et-de-restauration-d-un-cours-d-eau-et-d'une-zone-humide-le-fouilloux-17/)



Maître d'ouvrage : Commune de LE FOUILLOUX (17)

Entreprises / Régie : Entreprise EQUO VIVO (travaux) - Agences de communication : Atelier Nature et Territoire ANT (panneau pédagogique mare) - Terre de Pixels (table de lecture panoramique cours d'eau).

Période de réalisation et durée des travaux : du 23/09/2024 au 04/10/2024



Retrouvez l'ensemble des fiches du Répertoire d'Exemples TMR sur www.tmr-lathus.fr

Répertoire d'exemples

Objectifs des travaux effectués

Les objectifs visés de cette restauration étaient les suivants :

- **Restaurer le réseau hydrographique par une renaturation d'un cours d'eau** : effacement de la section rectiligne et reméandrage pour retrouver une sinuosité et une diversité des faciès d'écoulement. Le cours d'eau a gagné 8 m passant de 112 à 120 ml. Au regard de la proximité avec les sources (cours d'eau intermittent), il n'y a pas eu de recharge granulométrique préférant un retour à une dynamique sédimentaire naturelle.
- **Remise à ciel ouvert du cours d'eau** : enlèvement d'un usage sous-dimensionné à l'amont du site.
- **Restaurer les milieux humides associés** : restauration des fonctionnalités et des connexions latérales des zones humides au cours d'eau.
- **Créer une mosaïque d'habitats aquatiques** par la création de deux mares. La première, connectée au cours d'eau joue le rôle de zone d'expansion de crues, la seconde est une zone de repos et de reproduction de la petite faune (spot de biodiversité).

Avant / Transition / Après travaux
Vue de l'aval vers l'amont



Dé-busage d'un franchissement



2026 - Diversification du faciès d'écoulement – Mise en évidence d'une dynamique sédimentaire (érosion latérale)





Coût total et financements du projet : 29 980 € HT / 35 976 € TTC

Subventions : Agence de l'Eau Adour-Garonne : 50%, Département de Charente-Maritime : 10%, Région Nouvelle-Aquitaine : 20%, Commune de LE FOUILLOUX : 20%

Intervention	Coût
Frais généraux de chantier : Préparation et planification des opérations, implantation topographique du projet	3 800 € HT
Renaturation de la zone humide : comblement et création d'un méandre du cours d'eau sur l'emprise du projet, création de 2 marres, fourniture et mise en œuvre d'un mélange grainier adapté au milieu (500m ²)	14 900 € HT
Aménagement d'un parcours pédagogique : modelage des matériaux excédentaires sur le site, fourniture et pose d'un panneau pédagogique, fourniture et mise en œuvre d'un mélange grainier type « jachère fleurie » (500m ²)	11 280 € HT
TOTAL	29 980 € HT

Etat des lieux

Avant : Cours d'eau rectiligne.

Après : Cours sinueux aux écoulements plus diversifiés et aménagement d'une mare favorables à la biodiversité.

Evolution du site au 15 janvier 2025 : Après quelques mois, le cours d'eau se ré-équilibre et dessine petit à petit son enveloppe finale. Les travaux n'ont pas figé le cours d'eau : présence de certaines encoches d'érosion dans les méandres aval (avec dépôt) et création de mini-fausses dans le lit mineur (points meubles/ancienne emprise du busage). Ces évolutions n'ont aucune incidence sur le pont présent en aval de la zone restaurée. Les travaux ont diversifié les habitats, notamment sur la zone de la dépression centrale connectée directement dans le cours d'eau (installation de plantin d'eau, massettes, herbiers aquatiques). La végétation s'installe.

Un ajustement prévu : Une reprise travaux (recharge granulométrique ponctuelle) sera engagée en septembre 2026 afin de corriger l'érosion régressive et l'incision localisée constatée tout à l'amont (sur 4 mètres linéaires) - action accompagnée à 50 % par l'Agence de l'Eau Adour Garonne.

Documents utilisés disponibles sur demande : Plans, Contact prestataire communication

Suivi mis en place : Suivi photographique et reprise de végétation (inventaire Zone Humide au printemps 2026)

Vidéos de suivi drône réalisées par le Syndicat : <https://youtu.be/EF0OrQ0Cyl> / <https://youtu.be/dkbl-dntv4E>



Développement de la végétation dans la zone humide centrale (après travaux)



Informations sur les aspects administratifs

La commune étant propriétaire publique, il n'a pas été demandé de DIG Warsmann.

Ces travaux ont eu lieu hors du programme pluriannuel de gestion (PPG).

La commune a réalisé avec l'aide du Syndicat de rivière, un dossier de déclaration Loi sur l'Eau selon la rubrique ciblée 3.3.5.0 2-a « déplacement du lit mineur pour améliorer la fonctionnalité du cours d'eau » ainsi que la 2-b « restauration de zones humides ».

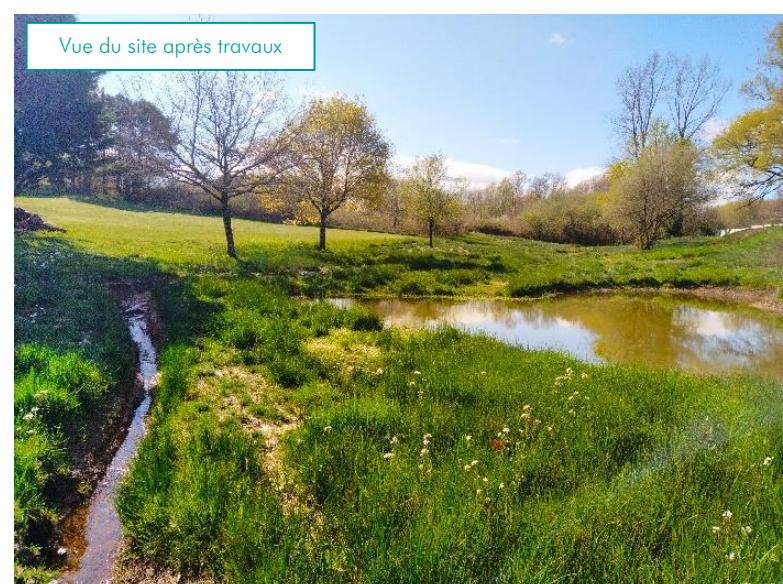
Informations complémentaires

Les parcelles restaurées sont stratégiques pour la commune car elles sont situées en entrée de bourg. La commune a souhaité réaliser un projet exemplaire de restauration à forte visibilité.

La commune de LE FOUILLOUX souhaite à l'issue des travaux, pérenniser le partenariat avec le Syndicat de rivière afin de valoriser ce site et sensibiliser, les habitants et les visiteurs d'un jour, sur les enjeux de la biodiversité lors d'évènements nature partagés (journée verte, journée des rivières, journée mondiale des Zones Humides).

Le SMGBV Saye Galostre Lary a en complément de l'initiative de la commune, réalisé une table de lecture panoramique afin d'expliquer la philosophie de la restauration écologique réalisée.

+ d'info : <https://saye-galostre-lary.fr/inauguration-renaturation-et-restauration-du-petit-lavillon-et-dune-zone-humide-le-fouilloux-17/>



Retrouvez l'ensemble des fiches du Répertoire d'Exemples TMR sur www.tmr-lathus.fr

Répertoire d'exemples

Impact social

Points positifs : très grande implication des élus de la commune dans le projet, une grande écoute entre la commune moteur et le Syndicat de rivière (1^{er} projet de restauration), confiance ; accès facilité par les chemins communaux, implication de l'entreprise dans le dialogue avec les riverains, sérieux et adaptabilité

Points négatifs : adaptabilité nécessaire au Syndicat afin de pouvoir finaliser le projet dans un temps imparti (année 2024 imposée par la commune)



Journal de la Haute Saintonge - J. L. BLOIS

Inauguration publique des travaux

Commentaires

Le site a déjà fait l'objet de deux animations auprès des scolaires de la commune. Les élus, élèves et professeurs, le Syndicat de rivière ainsi que l'entreprise ont pu expliquer lors d'une journée, la genèse des travaux. L'équipe pédagogique ainsi que les élus souhaitent s'appuyer sur ce site afin de sensibiliser les plus jeunes à la restauration de la biodiversité ainsi qu'à l'observation du monde vivant (biodiversité communale, biodiversité des marres).

Appropriation du lieu par la commune et les élus (bulletin d'information municipal)

Le Fouilloux

www.lefouilloux.fr

Magazine



VOTRE COMMUNE | RÉTROSPECTIVE

VISITE DE LA ZONE HUMIDE



Dès le jeudi 14 novembre dernier, les élèves ont pu découvrir la zone humide mise en place par la municipalité au lieu-dit la Butte des Chailles. Un panneau découverte a été implanté, permettant la compréhension du projet.

Le mardi 17 juillet, les élèves furent de retour sur le site mettant à profit le thème de la journée verte, la commission environnement du conseil municipal a organisé un travail d'observation sur la colonisation des mares par les végétaux et les animaux.

Un panneau supplémentaire a été lui implanté afin de rappeler aux visiteurs les objectifs de cette zone humide, et suivre son évolution dans le cadre de la défense de la biodiversité.

Après une inauguration officielle avec les financeurs, les entreprises et les élus voisins, un verre de l'amitié a été proposé.



14 - LE FOUILLOUX MAGAZINE #39 - JUILLET 2025 -

Contact pour tout renseignement sur ce projet

TMR : Camille DEWAELE - 06 72 77 56 72 - c.dewaele@saye-galostre-lary.fr

Président du Syndicat de rivière au moment de travaux : Jean-Marie BAYARD - Mairie - 33133 GALGON.

Retrouvez l'ensemble des fiches du Répertoire d'Exemples TMR sur www.tmr-lathus.fr

